

**AVIS AU PUBLIC****ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°1  
DU PLU DE FORT DE FRANCE**

Par arrêté municipal n ° S-14/05/2025-28 en date du 14 Mai 2025 est ouverte une enquête publique **du 23 Juin 2025 au 28 Juillet 2025 inclus**, concernant la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fort-de-France.

Le dossier de modification du PLU, sur le territoire de la commune de Fort-de-France, les pièces qui l'accompagnent, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur seront déposés à la Mairie de Fort-de-France (5<sup>ème</sup> étage – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Urbanisme Réglementaire) pendant la durée de l'enquête. Il sera également consultable sur le site de la Ville [www.fortdefrance.fr](http://www.fortdefrance.fr) rubrique « mes démarches ».

Le commissaire-enquêteur M. Jean-Michel ALONZEAU, désigné par le tribunal administratif de la Martinique, par décision N° E2500004/97 du 30 Avril 2025, procédera à l'ouverture de l'enquête publique le 23 Juin 2025 à 08 heures à la mairie de Fort-de-France – Service « Urbanisme ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Fort-de-France au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment administratif (Direction de l'Urbanisme – Service de l'Urbanisme Réglementaire), aux dates et heures ci-après :

- **Le Lundi 23 juin 2025 de 8 heures à 12 heures : Ouverture de l'enquête publique et permanence**
- **Jeudi 26 juin 2025 : de 14 heures 30 à 16 heures**
- **Lundi 30 juin 2025 : de 8 heures à 12 heures**
- **Vendredi 04 juillet 2025 : de 8 heures à 12 heures**
- **Mardi 08 juillet 2025 : de 8 heures à 12 heures**
- **Mercredi 16 juillet : de 8 heures à 12 heures**
- **Lundi 21 juillet 2025 : de 8 heures à 12 heures**
- **Le Lundi 28 Juillet 2025 de 08 heures à 12 heures : Permanence et clôture de l'enquête publique.**

Le dossier du projet de modification du PLU sera consultable pendant la durée de l'enquête:

- En version papier, à la Mairie de Fort-de-France (5<sup>ème</sup> étage – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Urbanisme Réglementaire) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Sur le site : [www.fortdefrance.fr](http://www.fortdefrance.fr) rubrique « mes démarches »

Les observations, propositions et avis sur ce projet de modification pourront être consignés sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Ils pourront également être transmis par écrit à l'adresse suivante :

**Monsieur Jean-Michel ALONZEAU – Commissaire Enquêteur**  
**Mairie de Fort-de-France**  
**Direction de l'Urbanisme - Service de l'Urbanisme Réglementaire**  
**Rue Victor Sévère**  
**97200 FORT DE FRANCE**

Les observations, propositions et avis pourront également être transmis par courriel à l'adresse suivante : [modificationplu-enquetepublique@fortdefrance.fr](mailto:modificationplu-enquetepublique@fortdefrance.fr)

Dès sa réception et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Fort-de-France (Direction de l'Urbanisme) aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également consultable sur le site de la Ville, [www.fortdefrance.fr](http://www.fortdefrance.fr) rubrique « mes démarches ».

Fort de France, le 20 Mai 2025

**Pour le Maire,**  
**L'adjoint délégué,**  
**Raphaël SEMINOR**